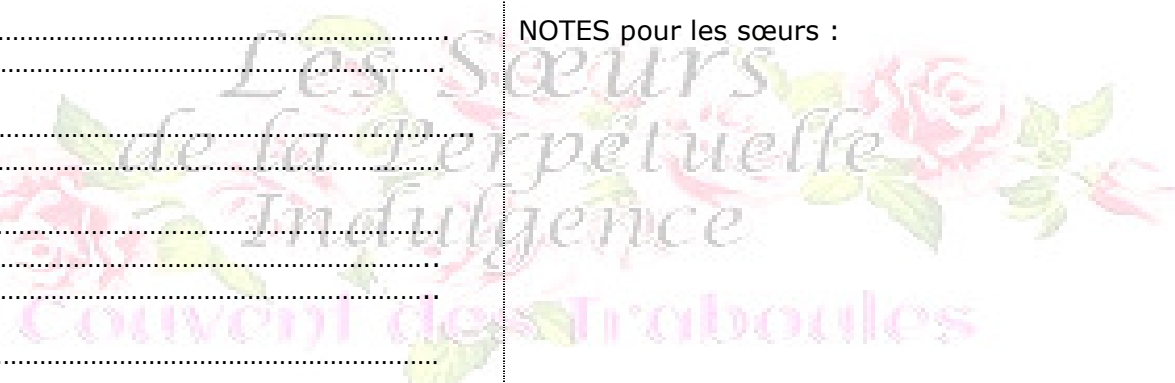


DEMANDE POUR UNE BOURSE 2018

Solidarité Séropro, Solidarité Associative et Communautaire

L'association loi 1901 : Les Sœurs de la Perpétuelle Indulgence, Couvent des Traboules, accorde selon ces moyens, des « bourses de solidarité » aux personnes les plus fragiles économiquement et aux associations communautaires. Les fonds servant à ces actions de solidarité sont entièrement récoltés lors de maraudes, ou sont le fruit de divers dons fait par des associations, des individuelles ou des établissements communautaires. Ces bourses sont là pour aider la communauté. Elles sont versées pour :

- Aider une personne séropositive à participer à un séjour, une action de santé et de bien-être, organisé par une association, ou un établissement, même autre que les Sœurs.
- Aider à la mise en place de divers projets, d'actions associatives en direction de la communauté.

NOM : Prénom : Fonction : Association : Adresse : Tél : @ :	NOTES pour les sœurs : 
---	--

Pour les demandes individuelles (Accompagnée d'une lettre de demande personnelle)

Je demande une bourse de €	Joindre un devis : du séjour ou des transports. Sauf pour les séjours des sœurs Attention : la bourse sera versée directement à l'organisateur ou au transporteur remboursement sur justificatif.
Les frais de séjour son de €	
Les frais de transport son de €	
Autres frais annexes €	

Pour les demandes associatives (Accompagnée d'une lettre de demande officielle)

Les demandes sont traitées à chaque chapitre des Sœurs, c'est-à-dire en moyenne une fois par mois

L'association souhaite faire une demande de bourses de €
Le budget prévisionnel de l'action est de :€	
Joindre le projet de l'action (les objectifs et moyens)	Joindre un budget prévisionnel de l'action Recettes et dépenses, détaillées
Joindre les status de l'association	Joindre les derniers rapports de la dernière Assemblée Générale (rapport financier, rapport d'activité).

Date :/...../ 2018
signature

[Texte]